

SILIPLAST TALOCHÉ FIREWALL N°18 & N°21



Finition ignifugée pour JEF COTHERM S.CE.

- Protection et décoration des supports
- Aspect taloché
- 2 granulométries
- Protection du film contre les micro-organismes

INFORMATIONS GÉNÉRALES

DÉFINITION

Produit en phase aqueuse pour finition de système composite d'isolation thermique extérieure "ETICS" par enduit mince de peinture. Utilisation obligatoire dans le système JEF COTHERM S.CE. (Compatible avec les autres systèmes de la gamme JEF COTHERM).

CONDITIONNEMENT

Fût de 25 kg net.

TEINTES

Livré en blanc et dans toutes les teintes (TC / TF) du POLYCROM® SYSTEME.

Les teintes sont réalisables à la machine à teinter. La technologie COLOR RSC permet de respecter les exigences du NF DTU 59.1 pour certaines teintes foncées en extérieur (CAS < 0,7 ou Y > 35 %) : nous consulter.

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX

Neufs, de rénovation ou d'entretien.

DESTINATION

Ravalement de façade. Endusage de finition d'ETICS.

EMPLACEMENT

À l'extérieur.

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

CYCLE DE VIE

- FDES disponible sur la base INIES www.inies.fr ou sur www.jefco.fr.



COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :

Valeur limite UE pour ce produit (Cat. A/c) : 40 g/l.
Ce produit contient moins de 1 g/l COV.



APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable.

- Enduit de base JEF COTHERM SC sans impression préalable (système JEF COTHERM S.CE).
- Parements de béton brut de décoffrage, parements de produits industriels en béton et panneaux-dalles de béton cellulaire.
- Maçonnerie d'éléments enduite aux mortiers de liants hydrauliques.
- Revêtements scellés ou collés de petits éléments de pâte de verre ou de carreaux de céramique.
- Anciens revêtements compatibles reconnus en bon état de conservation et parfaitement adhérents au support.
- Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Il est impératif de démarrer toute application au départ d'une arête, d'un angle et de ne pas s'arrêter en milieu de façade. Ne pas changer de numéro de lot sur des faces de même exposition. Il est possible d'effectuer un panneautage des grandes surfaces afin d'éviter les reprises en respectant la continuité du feuillet avec l'application du revêtement semi-épais **PERMEOMAT** (cf. fiche technique) sur impression au droit des modénatures. Les "RPE" ne peuvent recouvrir les soubassements qu'en l'absence de remontées capillaires, et en arrêtant le revêtement à 25 cm au-dessus de la coupure de capillarité (sauf ITE : 15 cm). En outre le présent RPE n'est pas prévu pour être appliqué sur des appuis ou surfaces inclinées à moins de 45° avec l'horizontale. Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80%, par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports chauds d'une température supérieure à 35°C, sur supports mouillés.

NETTOYAGE ET PRÉPARATION DES FONDS

- Conformes au NF DTU 59.1.
- Décapage des revêtements mal adhérents ou incompatibles avec le revêtement à appliquer.
 - Élimination par rinçage de la totalité des résidus de décapage chimique.
 - Lessivage et rinçage à l'eau sous pression (40 à 60 bar). Ragréage et rebouchage si nécessaire.
 - Lichens et moisissures : traitement préventif et curatif avec le produit de nettoyage EFMURS sans rinçage (cf. fiche technique).

MATÉRIEL

- Lisseuse inox (ou plastique en finition)
- Machine à projeter les enduits.

NETTOYAGE DU MATÉRIEL

À l'eau, immédiatement après usage.

DILUTION : À L'EAU

Produit prêt à l'emploi.

CONSOMMATION

- N°18 (grain fin S3) : 2,2 à 2,6 kg/m² pour une épaisseur sèche de 1,2 mm.
- N°21 (grain moyen S4) : 2,5 à 3,0 kg/m² pour une épaisseur sèche de 1,8 mm.

Rendement variable d'environ 20 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SÉCHAGE

(T° 23°C et HR = 50 %)

- Sec en surface : 5 h.
- Recouvrable : 24 h.

Le revêtement n'acquiert ses propriétés définitives qu'après 3 semaines environ.

OÙ NOUS TROUVER

Siège Social :
Les Docks II
185 Chemin de Saint-Lambert
13821 LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

NOUS CONTACTER

☎ 04 96 12 50 00
☎ 04 91 47 80 65
✉ contact@jefco.fr
🌐 www.jefco.fr

SUIVEZ-NOUS !

Nous sommes aussi
sur les réseaux sociaux !



JEFCO

Peintures

SILIPLAST TALOCHÉ FIREWALL N°18 & N°21

Finition ignifugée pour JEF COTHERM S.CE.

MODE D'APPLICATION	FONDS FARINANTS ET/OU POREUX ET/OU FRIABLES	FONDS BRUTS OU REVETUS CONSERVES	SUE JEF COTHERM SC ⁽¹⁾
IMPRESSION	AQUAFAS T FIXATEUR O, AQUAFAS T FIXATEUR O Granité, AQUAFAS T FIXATEUR S		Impression facultative ⁽²⁾ AQUAFAS T FIXATEUR O, AQUAFAS T FIXATEUR O Granité
FINITION	1 couche de SILIPLAST TALOCHÉ FIREWALL <i>Bien homogénéiser le contenu de l'emballage, répartir uniformément le produit sur la paroi à l'aide d'une lisseuse, en réglant l'épaisseur sur la dimension des grains. Laisser sécher le produit quelques minutes et resserrer les grains en un mouvement circulaire de la lisseuse.</i>		

Il est impératif de consulter les Fiches Techniques des Produits cités ci-dessus avant mise en peinture. ⁽¹⁾ Après 24 h de séchage minimum, recouvrir rapidement l'enduit par l'impression pour éviter toute pollution du sujet par des cryptogames. Décontaminer le JEF COTHERM SC s'il n'a pas été recouvert avant 3 jours. ⁽²⁾ Une impression teintée dans un ton proche de celui de la finition peut être souhaitable pour les teintes foncées.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

APTITUDE À L'USAGE

- Fonction générale : Produit de construction ne relevant d'aucune norme ou spécification technique harmonisée.
- Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :
 - Bonne tenue du feu aux agressions de l'environnement (revêtement biostatique selon les règles applicables).
 - Masque le faïençage.

IDENTIFICATION

Caractérisation selon NF T36-005 : famille II - 2b.
Classement normalisé : classement français D3.
N°18 : G₃ E₅ S₃ V₁ W₂ A₀ C₀
N°21 : G₃ E₅ S₄ V₁ W₂ A₀ C₀

PRÉSENTATION EN POT

Produit épais.

ASPECT DU FEUIL SEC

• ????

MASSE VOLUMIQUE

N°18 : 1,85 ± 0,05 kg/dm³ (en blanc).
N°21 : 1,82 ± 0,05 kg/dm³ (en blanc).

EXTRAIT SEC

- En poids :
N°18 : 83,1 ± 2,0 %.
N°21 : 82,9 ± 2,0 %.
- En volume calculé :
N°18 : 67,7 ± 2,0 %.
N°21 : 67,4 ± 2,0 %.

POINT D'ÉCLAIR

Non inflammable, produit en phase aqueuse.

CONSERVATION

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

CONTRÔLE QUALITÉ

Ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité certifié ISO 9001 (2015) et environnemental ISO 14001 (2015).

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SÉCURITÉ EN CAS D'INCENDIE

Sur support non isolant classé M0 : classement conventionnel M2 (selon arrêté du 21 novembre 2002).
ETICS : se reporter à la DoP du système.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Accessible sur le site www.jefco.fr ou sur www.quickfds.com.

AUTRES INFORMATIONS

REFERENTIELS D'EMPLOI

- NF DTU 59.1
- ETA-12/0509
- DTA 7/17-1681
- CPT 3035 du CSTB
- Recommandations professionnelles RAGE "ETICS-PSE" de juillet 2014
- Guide de Préconisations Protection contre l'incendie des façades béton ou maçonnerie revêtues de systèmes d'isolation thermique extérieure par enduit sur isolant (ETICS-PSE) version 2 de septembre 2020
- Règles professionnelles UPPF/SFJF pour l'entretien et la rénovation des ETICS (révision de janvier 2010)
- Instruction technique n° 249 relative aux façades (cf. arrêté du 24 mai 2010).
- Document Technique d'Emploi JEF COTHERM.

RECOMMANDATIONS

Relatives aux conditions de stockage après ouverture pour limiter la formation de résidus.

Nettoyer le couvercle et les parois verticales de l'emballage, fermer le pot hermétiquement et le stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

TRAITEMENT DES DECHETS

Emballages et résidus secs issus d'un produit destiné à des professionnels, à faire traiter comme déchet banal de chantier.
Éliminer l'emballage et son contenu conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Pour plus de renseignement se reporter à la fiche de données de sécurité (Rubrique 13).

Codification selon décision

2014/955/UE : 08 01 12.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI "CGE" :

Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.

OÙ NOUS TROUVER

Siège Social :
Les Docks II
185 Chemin de Saint-Lambert
13821 LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

NOUS CONTACTER

☎ 04 96 12 50 00
☎ 04 91 47 80 65
✉ contact@jefco.fr
🌐 www.jefco.fr

SUIVEZ-NOUS !

Nous sommes aussi sur les réseaux sociaux !



JEF CO

Peintures